



DIRE-MED

Dialogue Interculturel, REseaux
et Mobilité en MEDiterranée

Plan de Soutenabilité DIRE-MED



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



Fiche Informatrice sur le Document

Titre du projet	DIRE-MED - Dialogue Interculturel, REseaux et Mobilité en MEDiterranée
Numéro du projet	574184-EPP-1-2016-1-IT-EPPKA2-CBHE-JP
Période du projet	15/10/2016 – 14/10/2020
Livrable	Livrable non prévu par le projet
Statut	Version finale – Mars 2020
Auteur(s) principal (aux)	UNIMED
Contributeurs	L'ensemble du partenariat
Abstract (pour diffusion)	<p>Ce document ne constitue pas un livrable prévu par le projet. Lors de leur dernière réunion, les partenaires ont souhaité se donner une feuille de route pour soutenir la durabilité et la pérennité des acquis de DIRE-MED en listant une série d'actions à mener. Cette résolution témoigne des effets positifs qu'a eus le projet et de la volonté de les poursuivre et diffuser au sein des partenaires.</p> <p>Ce plan de soutenabilité est disponible également sur le site web de DIRE-MED (https://www.diremedproject.eu/).</p>



Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.



Préambule

Le projet Erasmus + de renforcement de compétences **Dialogue interculturel, réseaux et mobilités en Méditerranée DIRE-MED** a débuté le 15 octobre 2016 et s'est clôturé le 14 octobre 2020.

Le projet a réalisé les actions suivantes :

- La collecte et la réalisation d'un **recueil de bonnes pratiques** en matière de gestion des mobilités internationales pour étudiants, personnel académique et personnel administratif.
- La création et la **définition d'un cadre d'internationalisation**. Ce cadre sert à l'établissement d'une coopération structurée et durable entre les entités impliquées ;
- Le **renforcement des capacités du personnel des bureaux des relations internationales**, grâce à la réalisation d'une formation modulaire initiale et de trois séminaires thématiques de formation de formateurs. Des visites de formation et des échanges de bonnes pratiques ont complété la formation des formateurs et des agents de coopération des universités des pays partenaires. Ce renforcement s'est complété et étendu à l'intérieur des propres universités à travers des séminaires de formation à échelle locale.
- La **réalisation d'activités pilotes de coopération et d'échange** : ces activités pilotes se sont matérialisées par 69 mobilités pilotes, 32 mobilités étudiantes et 37 mobilités de staff (20 staff académique et 17 staff administratif). Sur ces 69 mobilités, 8 ont été réalisées dans le sens Nord/Sud, 16 dans le sens Sud/Nord et 45 dans le sens Sud/Sud.
- La **promotion du dialogue social et interculturel** : ce dialogue a été un élément clé pour assurer la construction de liens réels aux niveaux personnel et communautaire dans les régions Maghreb et Méditerranée. Pour ce faire, un évènement de dialogue interculturel a été organisé à Tanger et a vu la participation de plus de 120 personnes. Au cours de cette rencontre, une quarantaine d'étudiants algériens, espagnols, français, italiens, marocains et tunisiens ont présenté leurs projets pour encourager. A cause de la pandémie de Covid 19, le deuxième évènement de dialogue interculturel a été réalisé sous format virtuel, une semaine de dialogue interculturel du 6 au 13 octobre 2020.



Forts de leur expérience et des relations humaines et institutionnelles nées dans le cadre de ce projet, l'ensemble des partenaires se sont accordés (lors de la dernière réunion du partenariat en date du 5 octobre 2020) pour assurer la promotion et la pérennisation des résultats du projet DIRE-MED à travers la définition d'un plan de soutenabilité.

Article 1 : Caractère non contraignant du présent document

Ce plan de soutenabilité ne constitue pas un document contraignant mais constitue une feuille de route que les partenaires se donnent afin de poursuivre les changements initiés par DIRE-MED et de les mesurer.

Article 2 : Etablissement d'un réseau DIRE-MED au niveau des universités

Les universités partenaires s'efforceront d'animer le noyau « DIRE-MED » constitué des personnes ayant bénéficié des activités du projet. Ces différents noyaux seront le lieu de réflexion et d'échange en interne à l'université sur les questions de mobilité et de dialogue interculturel. Ces noyaux seront également points de contacts privilégiés entre les universités partenaires.

Ces noyaux auraient également pour vocation d'informer et d'inviter les partenaires à diffuser et participer aux activités qu'ils organisent. (Par exemple : participer à des journées portes ouvertes, à des festivals, des compétitions...)

Ces noyaux devront autant que possible associer les représentants étudiants ou associations étudiantes à leurs activités et réflexions.

Article 3 : Suivi et exploitation des résultats de DIRE-MED

Article 3.1 : Les partenaires des universités des pays programmes et partenaires, poursuivront le travail de collecte de bonnes pratiques en matière de gestion des opportunités de mobilités internationales pour étudiants, staff académique et staff administratif afin de les partager avec l'ensemble du partenariat.

Article 3.2 : Les partenaires, des universités des pays programmes et partenaires, mettront tout en œuvre pour mettre en œuvre les dispositions du Plan d'action pour décideurs.



Article 3.3 : L'ensemble des partenaires plaidera, chacun à son niveau, pour la mise en œuvre des recommandations au niveau national et régional présentées lors de la conférence finale du projet. Au niveau national, les deux universités partenaires de chacun des pays du Maghreb s'organiseront afin de couvrir le plus grand nombre de recommandations. Un suivi annuel de la mise en place de ces recommandations sera établi.

Article 3.4 : L'ensemble des partenaires de DIRE-MED s'engage à soutenir le dialogue avec les Ministères respectifs pour encourager et intensifier la mobilité Sud/Sud entre les universités du Maghreb.

Article 3.5 : Les universités dans les pays partenaires poursuivront leur activité de formation à l'échelle locale, au niveau central ou au niveau des établissements/facultés, en continuant de mettre à contribution les participants aux activités de formations réalisées dans le cadre du projet DIRE-MED. Les partenaires des pays programmes seront disponibles, en cas de besoin et sous réserve de planification, à intervenir ou venir en soutien à l'organisation de ces activités de formation.

Article 3.6 : Les partenaires soutiendront autant que possible la mobilité Sud/Sud, notamment grâce aux accords de partenariat développés pendant le projet, par des financements propres ou des appels à projets émanant d'autres bailleurs.

Article 3.7 : Ouverture vers la société civile

Les partenaires poursuivront leurs activités d'ouverture vers la société civile, et un bilan annuel sera réalisé pour mesurer l'impact grâce à un registre recensant les différentes activités.

Article 3.8 : Promotion de la mobilité et du dialogue interculturel

L'ensemble des partenaires de DIRE-MED s'engage à organiser un 3 -ème évènement de dialogue interculturel d'ici la fin 2021, dans le cadre du sous-réseau UNIMED pour la mobilité et le dialogue interculturel.

Dans les pays bénéficiaires, les partenaires de DIRE-MED s'efforceront d'organiser chaque année un évènement pour promouvoir la mobilité internationale au bénéfice de leur communauté académique. Les partenaires des pays programmes pourront être sollicités en cas de besoin.

Les partenaires de DIRE-MED s'efforceront de transférer le bénéfice des expériences acquises aux membres du sous-réseau UNIMED pour la mobilité et le dialogue interculturel pour encourager la coopération académique avec d'autres pays de la rive Sud de la Méditerranée.



Article 4 : Recherche collective de financements

Les partenaires de DIRE-MED s'engagent à coopérer pour la recherche de fonds pour augmenter les opportunités de bourses d'étude pour les étudiants de leurs universités.

Les partenaires de DIRE-MED pourront continuer de partager les informations sur les différents appels à projets/propositions sur le site internet du projet.

Article 5 : Communication interne

Pour les aspects de communication, la mailing liste du groupe DIRE-MED et le site internet du projet resteront les deux instruments principaux de communication.

Article 6 : Entrée en vigueur

Ce plan de soutenabilité entre en vigueur dès acceptation formelle par l'ensemble des partenaires et prendra fin le 31/12/2022.

Au moins une réunion de suivi de ce plan de soutenabilité sera organisée par an.



Partenaires du Project DIRE-MED

